



COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil de Gouvernement – Mardi 02 Août 2011

Palais d'Etat de Mahazoarivo

Un Conseil de Gouvernement s'est tenu ce Mardi 02 Août 2011 à partir de 7h30 au Palais d'Etat de Mahazoarivo.

I° - Communications

- Au titre du Ministère d'Etat chargé de l'Economie et de l'Industrie

Une Communication a été faite, relative à la participation de Madagascar au Partenariat Mondial pour la comptabilisation du Patrimoine et la Valorisation des Services d'Ecosystème (WAVES).

Des recherches ont été engagées ces dernières années pour déterminer la véritable « **richesse des Nations**

» qui tient compte non seulement du capital de production mais également du capital humain et surtout du capital naturel : écosystèmes, forêts, ressources en eau et côtières, mines, etc... La Banque Mondiale, un des initiateurs desdites recherches, a ainsi constaté qu'un pays comme Madagascar, classé parmi les pays les plus pauvres, recèle des richesses insoupçonnées du fait de sa biodiversité unique et de ses potentialités minières. Et il est reconnu qu'une meilleure maîtrise de la valeur du capital naturel et des différents services, apportés par les écosystèmes, améliorera, de façon substantielle et capitale, la formulation des politiques économiques et des choix stratégiques. Différentes organisations internationales (Banque Mondiale, PNUD, UNEP, Office des Statistiques des Nations unies), mais également certains pays (Canada, Australie, France) et quelques universités, se sont employés, depuis quelques années, à développer des méthodologies pour évaluer d'une manière scientifique –et donc utilisables pour les décideurs économiques– cette «

richesse des Nations

» et les services apportés par les écosystèmes. Devant cet état des choses, M. Zoellick, Président de la Banque Mondiale, a lancé, en Septembre 2010, l'idée d'un Partenariat au niveau mondial pour développer précisément une approche commune, agréée par tous les pays, pour intégrer dans les comptes nationaux la valeur du patrimoine de chaque pays et la valeur des services apportés par les écosystèmes et surtout pour qu'elles soient prises en compte dans les stratégies de développement des pays. Le WAVES est maintenant officiellement constitué et six pays pilotes, dans l'hémisphère Sud, ont été proposés pour mener les activités à lui attribuées sur une période de trois ans : Colombie, Mexique, Inde, Philippines, Ouganda et Madagascar. Quelques pays du Nord complètent cette liste : Japon, Royaume Uni, Norvège et Australie.

De tout ce qui précède, il ne fait pas de doute que la participation de Madagascar dans ce Partenariat lui sera particulièrement bénéfique, en raison de son caractère innovant, voire « ***révolutionnaire*** ».

- ***Au titre du Ministère des Affaires étrangères***

Une Communication a été faite, relative aux travaux de la 37^{ème} Session de la Conférence de la FAO à Rome.

Outre les diverses résolutions adoptées lors de cette Session, la délégation malgache, conduite par le Ministre des Affaires étrangères, a rencontré de différents hauts responsables internationaux :

- Le Vice-Ministre brésilien du Développement social au cours duquel les deux parties ont eu des discussions axées sur la coopération dans le domaine de l'agriculture familiale et de la pêche

- Le Président du FIDA au cours duquel il a été convenu que le projet FORMADPROD, d'un montant de 35 millions USD, relatif à un programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole, négocié et paraphé à Madagascar au mois de Mars 2011 pour 2012-2022, sera approuvé lors du prochain Conseil d'administration du FIDA. Il y est également évoqué de la finalisation du Projet d'Accord de Siège du Bureau du FIDA à Antananarivo et, à cette occasion, la « **SALLE MADAGASCAR** » au siège du FIDA a également été inaugurée

- Des responsables de la FAO au cours duquel a été évoquée la somme de 7,6 millions USD dont Madagascar a besoin afin de maîtriser la lutte antiacridienne dans le Sud du pays. Notons que 5 millions USD de cette enveloppe financière ont déjà été débloqués par la BAD (Banque Africaine de Développement) et sont gérés par la FAO pour la lutte antiacridienne 2011-2012. Et le Gouvernement d'Union Nationale a déjà débloqué la somme de 2 milliards Ariary qui est actuellement utilisée dans le cadre de cette lutte.

- Un Directeur au niveau du PAM au cours duquel l'entretien s'est focalisé sur l'aide du PAM (Programme Alimentaire Mondial), dans le cadre de son programme pour le Sud du pays. Et le Gouvernement d'Union Nationale a demandé à ce que l'allocation de 2 500 tonnes de vivres, actuellement attribuée par le PAM dans le domaine de la sécurité alimentaire et l'atténuation des effets des catastrophes naturelles, soit révisée à la hausse.

- Au titre du Ministère de la Santé publique

Une Communication a été faite, relative à la Célébration de la Journée Africaine de la Médecine traditionnelle, le 31 Août 2011 à Toamasina.

Chaque année depuis 2001, la Journée Africaine de la Médecine traditionnelle a été célébrée toutes les 31 Août. Et, à l'instar des autres pays africains, Madagascar célébrera, avec ses propres moyens, cette 9^{ème} Journée, qui sera mis sous le thème : « **La conservation des plantes médicinales : héritage africain** », à Toamasina.

- Au titre du Ministère de l'Intérieur

Une Communication a été faite, relative à la prise en charge des salaires des agents ECD des anciennes Provinces Autonomes.

- Au titre du Ministère de l'Environnement et des Forêts

Une Communication a été faite, relative à l'Appel d'offres lancé, depuis un mois, sur l'approvisionnement en bois de palissandre des artisans d'Ambositra.

Une autre Communication a également été faite, relative aux résultats de l'opération ponctuelle menée dans le Nord-Est, rentrant dans le cadre de l'assainissement de la filière Bois de rose, notamment dans les Aires protégées de Mananara Nord, Masoala et Marojejy.

Ainsi, lesdits résultats sont repartis comme suit :

- Bois de rose : 4.108 pièces saisies, dont 3.605 rondins et 503 plaquettes
- Palissandre : 186 pièces saisies, dont 119 rondins et 67 bois carrés
- Cases illicites : 48 détruites
- Poursuites judiciaires : 30 personnes inculpées, dont une relaxée purement et simplement ; une libérée au bénéfice du doute ; 05 condamnées chacune à un mois d'emprisonnement ferme ; 23 déférées au Parquet à l'issue duquel 21 ont été placées sous mandat de dépôt ; une hospitalisée et une en cavale.

- En cours : 06 conteneurs saisis à Maurice ; 786 rondins de bois de rose saisis récemment à Toamasina et 302 autres saisis avant-hier à Sajoavato d'Antsiranana.

Notons que d'autres personnes sont encore impliquées dans ces affaires de bois de rose, mais les enquêtes afférentes sont encore en cours. Et le débardage des bois de rose saisis s'effectue actuellement jusqu'au camp militaire de Sambava. En appui aux actions des éléments sur le terrain, des activités de survol, par hélicoptère, de ces Parcs nationaux ont également été faites.

- Au titre du Ministère des Travaux publics et de la Météorologie

Une Communication a été faite, relative aux travaux de construction et de réhabilitation des trois ponts sur la Route nationale 13, au contrôle des charges à l'essieu et au 3^{ème} Congrès africain de la Route.

Ainsi, l'Appel d'offres, concernant les travaux de reconstruction et réhabilitation de trois ponts métalliques de Mandrare, Fanjahira et Manatantely, est actuellement dans la phase finale d'adjudication.

Dans le souci de promouvoir le développement routier et dans l'objectif de rendre effectif le contrôle des charges à l'essieu des véhicules sur toutes les Routes nationales, le Ministère des Travaux publics et de la Météorologie, en collaboration avec celui des Transports, va mettre en œuvre progressivement le contrôle du poids total roulant et la charge à l'essieu suivant un plan d'actions initié depuis quelques années et tenant compte du contexte actuel.

Suite aux mesures d'austérité, le 3^{ème} Congrès africain de la Route est reporté à une date ultérieure. Par ailleurs, une « **Porte ouverte** », concernant le domaine du BTP, sera tenue très prochainement à Antananarivo.

- *Au titre du Ministère du Commerce*

Une Communication a été faite, relative à la Foire internationale de Marseille, du 23 Septembre au 03 Octobre 2011.

Dans le cadre de la relance de l'économie nationale, le Ministère met l'accent sur les activités économiques pour la promotion des exportations de Madagascar. Raison qui l'a amené à donner une suite favorable à l'invitation officielle du SAFIM, organisateur de cette Foire internationale. Ainsi, les GEM, SIM, Chambres de Commerce et d'Industrie et autres ont déjà été officiellement saisis pour participer à cet évènement international.

Une autre Communication a également été faite, relative à la récompense à octroyer aux exportateurs performants.

En effet, le commerce extérieur tient une place prépondérante dans le développement de l'économie d'un pays. Ainsi, Madagascar, qui dispose de grandes potentialités, devra

également mettre en oeuvre une politique de promotion intensive de ses produits d'exportation. Des critères ont déjà été proposés, avec des coefficients de pondération, sur le choix des exportateurs pouvant bénéficier de ces primes, notamment :

- Les chiffres d'affaires
- Le taux de rapatriement de devises
- La prospection de nouveaux marchés
- L'exportation de produits autres que ceux traditionnellement recensés

La cérémonie officielle de remise desdites primes est programmée se tenir à l'occasion du 7^{ème} Forum économique des Iles de l'Océan indien qui aura lieu à Taolagnaro du 24 au 26 Octobre 2011.

- Au titre du Ministère du Commerce et celui de l'Agriculture

Une Communication a été faite, relative au compte-rendu de l'Atelier sur la relance de la Filière Café tenu récemment à Manakara.

En 1981, Madagascar exportait 58 000 tonnes de café et consommait plus de 26 000 tonnes. En 2010, la production nationale a été réduite à 30 000 tonnes et l'exportation à 9 380 tonnes. A pat la baisse constante de la quantité exportée, le café souffre également du problème de

détérioration de la qualité.

Ainsi, ledit Atelier a été tenu pour se fixer deux types d'objectifs :

- Améliorer la production sur le plan quantitatif et qualitatif
- Identifier les problèmes et contraintes entravant le développement de la filière et proposer des solutions et autres recommandations.

De ce fait, l'Atelier a retenu les résolutions suivantes :

- Mise en place d'une Plate-forme du Café et d'un Comité de suivi des résolutions
- Appui aux travaux de recherche, à la production et à l'amélioration de la qualité du café à mettre sur le marché local et sur le marché international
- Formation des acteurs de la Filière à tous les niveaux
- Facilitation de financement aux organisations de producteurs
- Sécurisation foncière
- Orientation des jeunes à l'agriculture afin de lutter contre le chômage et l'oisiveté
- Sécurisation de la production
- Réhabilitation du Port de Manakara
- Appel à des investisseurs privés pour la mise en place au niveau régional d'une unité de transformation de café soluble
- Révision et élaboration des textes réglementaires régissant les filières agricoles, dont le café.

II° Organigramme des Ministères

- *Au titre du Ministère du Commerce*

Lé Décret, modifiant et complétant les dispositions du Décret n°2009-543 du 08 Mai 2009 fixant les attributions du Ministère ainsi que l'Organisation de son Ministère, a été adopté.

III°- Adoption de textes réglementaires

- *Au titre du Ministère des Transports*

Le projet de Loi, autorisant l'adhésion de Madagascar à la convention relative aux garanties internationales portant sur les matériels d'équipement mobiles signée au Cap le 16 Novembre 2001 et au protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques, a été adopté.

Ce projet de Loi sera encore soumis en Conseil des Ministres puis remis au Parlement de la Transition pour adoption.

Le Décret, portant modification du Décret n° 2010-239 du 20 Avril 2010, portant nomination du Président et des Membres du Conseil d'Administration de l'Aviation Civile de Madagascar (ACM), a également été adopté.

- Au titre du Ministère du Commerce, du Ministère de la Santé publique, du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Elevage ainsi que du Ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques

Le projet de Loi, sur la sécurité sanitaire et la qualité des denrées alimentaires, a été adopté.

Ce projet de Loi sera soumis en Conseil des Ministres avant d'être transmis au Parlement de la Transition pour adoption.

- *Au titre du Ministère des Forces armées*

Le Décret, fixant les modalités d'exécution des opérations de révision de la classe d'âge 2009 et 2010, a été adopté.

De même, le Décret, fixant la période de recensement des citoyens appartenant à la classe d'âge 2011 et aux classes d'âge inférieures et soumis au recensement au cours de cette période, a été adopté.

Ainsi, sont – ils recensés, au cours de l'année 2011 et constituent de ce fait la classe d'âge 2011, les jeunes gens nés entre le 1^{er} Janvier et le 31 Décembre 1983, et les omis nés entre le 1^{er} Janvier 1980 et le 31 Décembre 1992 inclus.

- *Au titre du Ministère de l'Energie*

Le Décret, portant nomination des Membres du Conseil d'Orientation de l'Agence de Développement de l'Electrification Rurale (ADER), a été adopté.

- *Au titre du Ministère de l'Enseignement technique*

et de la Formation professionnelle

Le Décret, portant structure générale de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle et Organisation de divers types de formation, a été adopté.

- *Au titre du Ministère des Finances*

Pour permettre de procéder au paiement des salaires des Membres du Congrès de la Transition, récemment braqués, le Décret, portant modifications de crédits de fonctionnement, entre grandes rubriques, inscrits au Budget d'exécution 2011, a été adopté.

- *Au titre du Ministère de l'Education nationale*

Trois Décrets, portant créations de lycée d'enseignement général dans les Communes rurales d'Ambohimasina (Arivononimamo), d'Ambohibary Sambaina (Vakinankaratra) et de Vodiriana (Moramanga), ont été adoptés.

- *Au titre du Ministère du Commerce*

Le Décret, portant mise en place d'un Comité ad hoc spécial chargé de l'élection des Membres titulaires et de la gestion provisoire de la Chambre de commerce et d'industrie de Toamasina, a été adopté.

IV° - Divers

Il a été décidé de déployer une grande mobilisation gouvernementale sur la tenue de l'Afrobasketmen 2011 à Madagascar.

En effet, 16 pays africains vont participer à ce rendez-vous sportif continental et, tout au moins, quatre Ministres africains des Sports vont suivre le déroulement de ce Championnat d'Afrique. Un Président de la République d'un pays d'Afrique pourrait même arriver au pays au cas où son équipe nationale accèdera en finale.

En tout cas, ces 16 pays africains ont déclaré enrober d'une importance particulière ce rendez-vous sportif continental. Ceci, pour honorer Madagascar qui s'est vu adjuger l'organisation de ce Championnat d'Afrique.

Ainsi, le Gouvernement d'Union nationale a décidé de répondre favorablement à cet honneur pour entreprendre une grande mobilisation de la population nationale à y adhérer. D'ailleurs, le fait par Madagascar d'être officiellement choisi pour abriter cet Afrobasketmen 2011, face aux autres candidatures non des moindres (Egypte, Tunisie et Cote d'Ivoire), constitue un point fort dans les actions de lobbying international déployées par le Régime transitoire.

De ce fait, une Commission gouvernementale, dirigée par le Ministre de la Communication et où sont Membres les Ministres de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, des Finances et du Budget, des Transports, des Sports, de l'Economie et de l'Industrie ainsi que de la Jeunesse et des Loisirs, a été mise en place pour la mise en œuvre de cette grande

mobilisation.

Plus particulièrement, le Premier Ministre et tous les Ministres d'Etat, Ministres et Secrétaire d'Etat vont personnellement mettre sur la table de cette grande mobilisation des enveloppes financières afin d'acquérir des gadgets (T-shirts, fanions, casquettes, lambahoany, etc. Le tout, aux couleurs nationales) à offrir aux spectateurs nationaux qui vont suivre cet évènement sportif continental.

En tout cas, pour mettre un cran d'arrêt définitif aux diverses rumeurs et autres supputations attendant à l'organisation de cet Afrobasketmen 2011, le Gouvernement d'Union Nationale tient formellement à déclarer qu'aucun financement (celui indiqué être de l'ordre de 1,6 milliard Ariary) n'a guère été débloqué pour l'organisation de cet évènement. Seul le droit, d'un montant de 1,5 millions de Dollars et dont 500.000 Dollars déjà versés à titre d'acompte, a été adopté à être payé. Droit qui, entre autres, couvre les retransmissions radiotélévisées en direct, dans le monde entier, de cet évènement sportif continental. Et retransmissions radiotélévisées en direct qui, en outre, vont être enrobées de grands reportages sur les richesses nationales, sur tous les plans. Une occasion en or qui va permettre à Madagascar et au Peuple Malagasy de faire valoir, aux yeux de la planète, leurs inestimables valeurs nationales.

Par ailleurs, le Premier Ministre a donné instructions fermes au Ministre d'Etat chargé de l'Economie et de l'Industrie ainsi qu'au Ministre du Commerce de prendre, dans les plus brefs délais, des mesures concrètes et efficaces dans le but de combattre la flambée actuelle des prix des Produits de première nécessité.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à midi et trente minutes.

Mahazoarivo, le 02 Août 2011

Le Porte-Parole du Gouvernement d'Union Nationale

Rahajason Harry Laurent

Ministre de la Communication